

COLLECTIVITÉ
COURCELLES-SAPICOURTArrondissement de Reims
Canton de Fismes-Montagne de
ReimsExtrait du registre des délibérations du conseil municipal
Séance du vendredi 31 mars 2017.

Par suite d'une convocation en date du 23 mars 2017, les membres composant le conseil municipal se sont réunis en mairie, à 20 h 30, sous la présidence de Patrick DAHLEM.

Nombre de conseillers :

en exercice	8	Présents : Jean MICHEL, Gérald MABILE, Jacky LESUEUR, Maurice ENGELMANN, Philippe LEVEAUX, Michel BACARISSE, Pierre CARRE.
présents	8	Absents excusés : Thierry PROLA qui donne pouvoir à Jean MICHEL, Grégoire MAZZINI et Xavier CULEUX.
votants	9	Secrétaire de séance : Gérald MABILE.
Délibération n°	10-1 2017	

Objet : ANNULE ET REMPLACE LA DELIBERATION N° 10 2017 - AFFECTATION DU RESULTAT 2016.

Le Conseil Municipal, en application de l'article 9 de la loi du 2 mars 1982 et de l'instruction comptable M14 (tome II, titre 3, chapitre 5),

Après avoir approuvé, le 31 mars 2016, le compte administratif 2016, qui présente un excédent de fonctionnement (hors restes à réaliser) d'un montant de 143 229.47 €,

Constatant que la section d'investissement dudit compte administratif fait apparaître :

- un solde d'exécution global de - 62 084.75 €
- un solde de restes à réaliser de 19 060.00 €

entraînant un besoin de financement de 43 024.75 €

Considérant les besoins recensés pour l'exercice 2017,

Considérant que le budget 2016 comportait en prévision, un virement de la section de fonctionnement (compte 023) à la section d'investissement compte (021) de 86 915.00 €,

Décide sur proposition du Maire, d'affecter au budget de l'exercice 2017, le résultat comme suit :

Report en section de fonctionnement (ligne 002 en recettes)	100 204.72 €
--	--------------

Affectation en réserve (compte 1068) financement de la section d'investissement	43 024.75 €
--	-------------

Extrait certifié conforme au registre des délibérations
Fait à Courcelles-Sapicourt, le 31 mars 2017
Le Maire, Patrick DAHLEM

